

**RAPPORT MORAL 2010**  
**DE**  
**L'ASSOCIATION LEDA "LES ESPACES D'AVENIRS"**

----- <> -----

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU**

**18 JUIN 2011**

Mesdames, Messieurs,  
Chères et Chers amis,

Ce samedi 18 juin 2011, qui ouvre nos travaux réguliers et ordinaires de notre Assemblée Générale, est de l'avis de tous une date trop avancée. En effet, en dehors de l'anniversaire d'un appel célèbre qui nous renvoie à un autre appel récent, ; en lien avec l'héritage social de la résistance française, elle se situe dans une période qui demeure plus propice aux fêtes familiales qu'à la tenue de réunions statutaires.

En conséquence, et en préambule, nous vous informons que dès l'an prochain, nous reviendrons vers ce mois d'avril dont nous nous étions rendus coutumiers pour rendre compte de notre action auprès de nos adhérents.

La situation des champs social et médico-social n'appelle pas de remarque supplémentaire à celles que nous avons exprimées en 2010, si ce n'est que désormais nous ressentons davantage les effets des enjeux qu'imposent les grandes mutations actuelles, à savoir ceux d'atteindre une taille suffisante pour y participer.

## **BILAN 2010**

L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir », a poursuivi tout au long de l'année le travail engagé, à savoir la défense des projets suivants:

- 1°. Le projet de MAS innovant permettant d'accueillir dix personnes atteintes d'une tumeur cérébrale. Ce projet est mené en partenariat avec l'Association pour la défense du Droit du Malade à Vivre Décemment (ADMVD), présidée par madame Marie BALLEE et le Service de Neuro-Oncologie du Groupe Hospitalier de la PITIE-SALPETRIERE, dirigé par Monsieur le Professeur Jean-Yves DELATTRE.
- 2°. Le projet « Sortir de la rue ». Projet expérimental basé sur le concept de « Housing Force », en s'appuyant sur un parc locatif social, il permettra aux personnes vivant à la rue, et refusant les centres d'hébergement d'urgence, de retrouver le chemin de l'insertion sociale.

Cependant, pour différentes raisons, et plus particulièrement pour celles concernant la restriction budgétaire en période de crise économique mais également pour celles conséquentes aux restructurations des services administratifs, ces projets, malgré un accueil chaleureux, ont été reportés sine die.

Par ailleurs, la gestion des établissements dont l'Association LEDA a la responsabilité, le Domaine des Frileuses et le Domaine de Saint-Gilles, malgré les difficultés d'admission nouvelle d'usagers, aujourd'hui bien connues, n'a pas relevé d'aspect particulier si ce n'est :

- La poursuite en appel de notre partie civile contre Monsieur ROZAN. La Chambre d'Appel d'Orléans a rejeté notre action mais les nouvelles péripéties de cette affaire intervenues en 2011 montreront le bien fondé de notre démarche.

- La vive mobilisation de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » auprès des autorités du Conseil Général de Loir-et-Cher pour obtenir leur accord afin de lancer les travaux de restructuration du Domaine des Frileuses.

La recherche de nouveaux administrateurs s'est poursuivie et a donné ses fruits pour l'exercice 2011, comme l'Assemblée Générale ici présente pourra le constater lorsqu'elle les élira au cours de sa tenue.

## ORIENTATIONS 2011

Reprenant la formule de l'an dernier, à savoir que pour répondre aux objectifs fixés par notre projet associatif, ce bilan ne suffit pas : nous nous devons de vous présenter les lignes de nos orientations actuelles et futures.

Plus que tout autre discours, nous joignons au présent rapport moral un bilan exhaustif des actions entreprises au titre du développement depuis le premier janvier 2011, intitulé « Actions engagées au 17 juin 2011 ».

Cette année à la demande générale, il nous été demandé de faire bref afin que LEDA « Productions » et son partenaire l'Association LAD3M « Les Artistes du 3<sup>e</sup> Millénaire » puissent nous faire entrevoir, au cours d'un spectacle d'une trentaine de minutes, tous les talents dont sont porteurs leurs artistes.

Voilà, Chères et Chers Amies, notre bilan et nos orientations, bien engagées pour lesquels nous vous en demandons quitus.

D'avance, nous vous en remercions.

Chaumont-sur-Loire, le 18 juin 2011



Patrick HERVE  
Président